

LA REVUE HÉRITAGE

Responsable de la rédaction : recueille les articles et crée la structure de la revue.

Responsable du montage : fait la mise en page de la revue, autant imprimée qu'électronique.

Équipe de correction : lit et relit la revue pour valider l'orthographe et la mise en page.

Responsable de l'impression : la SGGTR imprime sa propre revue depuis décembre 2015.

Responsable de l'expédition : prépare les revues pour la poste (étiquettes et feuille d'insertion membership en décembre).

Responsable de la revue électronique : procède à la mise en ligne et à l'envoi d'un courriel aux membres pour l'accès

Responsable des commanditaires : relance les commanditaires actuels et en recherche également de nouveaux.